

JUIN 2022

Bienvenue à

FORCALQUEIRET

Village où il fait bon vivre

Edito	p1
Dossier : Budget 2022	p2 à 3
Communiqué du Maire G.Bringant	p4
Dossier : Affaires scolaires	p5
Dossier : Extension du groupe scolaire maternelle	p6 à 7
Dossier : Urbanisme, Travaux, Conseils de quartier	p8 à 9
Dossier : Salle des fêtes Farandole	p10
Dossiers : Eclairage public et Services Techniques	p11
Dossier : Château du Castellas	p12 à 13
Inauguration Esplanade Benjamin PHILIP- Bibliothèque	p14
Rétro Forcalqueiret	p16 à 18
Agenda Forcalqueiret	p19 à 20
Ils vous attendent	p21
Le Conseil Municipal - Etat civil	p22
TRIBUNE LIBRE, Expression des élus	p23
Numéros utiles – Dernière minute	p24



Gilbert BRINGANT, Maire

Avec depuis ce début d'année, une sortie de crise sanitaire post Covid, nous pouvions rêver d'un monde meilleur, il n'en est rien.

Le conflit en Ukraine fait rage depuis le début de l'invasion russe, fin février. Les reportages TV sont glaçants. Des populations civiles, des bâtiments bombardés à Kiev, Kharkiv et dans les grandes villes du pays, des chars russes qui fendent la campagne ukrainienne... depuis le 26 mai, les combats ont atteint une « intensité maximale ». Les reporters/journalistes y perdent la vie, Frédéric Leclerc-Imhof reporter pour BFMTV est l'un d'entre eux.

Il nous faut faire face aux conséquences de cette guerre en Ukraine, cette situation a des retombées sur notre économie qui nous impactent tous. L'inflation, les hausses des coûts des matières premières, des fluides, pèsent sur vos budgets et bien évidemment sur les finances de la commune.

Elaborer un budget dans ce contexte difficile n'est pas chose aisée. Nous avons compilé des données financières, étudié des scénarios prospectifs et comme nous nous y sommes engagés, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition

tout en préservant un service public et un cadre de vie de qualité que vous appréciez.

Les collectivités locales ne représentent que 10% de la dette publique de l'état alors quelles pèsent 70% de l'investissement public ! Les communes n'empruntent que pour financer leurs investissements.

Investir pour l'avenir, c'est évidemment investir pour la jeunesse,

Notre priorité en 2022/2023/2024 est la construction de la nouvelle école maternelle, il est de notre responsabilité d'avoir des structures éducatives rénovées, modernes, soucieuses de l'environnement et des dépenses énergétiques.

En octobre, les travaux pour la construction de l'école provisoire vont démarrer à proximité de la salle des fêtes « La Farandole »,

A la rentrée des vacances de Noël, soit début janvier 2023, les enfants intégreront cette structure provisoire,

En janvier 2023, les travaux pour la construction de la nouvelle école vont démarrer et se terminer en juin 2024,

En septembre 2024, les enfants effectueront leur rentrée au sein de leur nouvelle école.

Je vous invite à consulter le dossier (p6 et 7).

Le parking des écoles est entièrement réaménagé,

Il sera dénommé «Esplanade Benjamin PHILIP», Maire de Forcalqueiret (1977 - 2008), le 14 juillet prochain à 11h avec la présence de la famille.

Le Castellas, les travaux débutent, cela démontre notre volonté commune pour le renouveau du château du Castellas, emblème de notre village et porte sud de la Provence Verte.

C'est avec la volonté de réussir ensemble à sauver le château du Castellas que la commune de Forcalqueiret, la Région Sud, le Département, l'agglomération La Provence Verte, la Fondation du Patrimoine, les Héritiers du Castellas, œuvrent à fédérer les énergies, pour trouver les ressources et mécènes.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et j'espère vous rencontrer lors des nombreuses et diverses manifestations prévues.

MISSION STEPHANE BERN
La Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.



Dossier : Finances



David Perrin

Adjoint au Maire, en charge des finances

ENGAGEMENT TENU
EN 2022 NOUS AVONS PRESENTE ET VOTE
DES TAUX D'IMPOSITION
IDENTIQUES A 2020 et 2021

Le 12 avril 2022 au nom de la majorité municipale j'ai présenté le budget 2022 de notre commune.

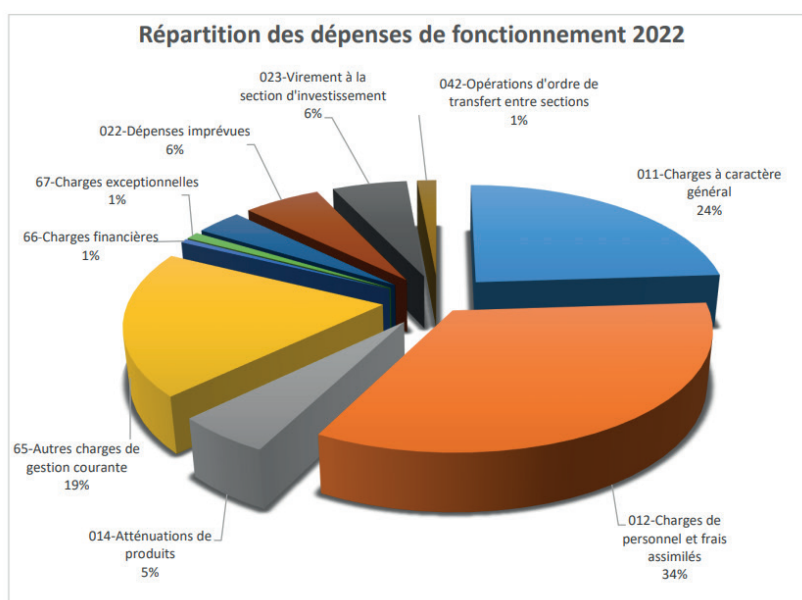
Les chiffres peuvent être vérifiés par tous les citoyens. « Il n'y a que P. Gautier qui trouve des résultats différents, mais il est vrai qu'il est coutumier du fait, car par le passé il n'a pas respecté les règles budgétaires ce que la Chambre Régionale des Comptes lui a rappelé ».

C'est dans un contexte économique incertain que Forcalqueiret a dû préparer le budget 2022,

Le budget 2022 est établi avec prudence tout en ayant la volonté de répondre à vos attentes,

Aucun recours à l'emprunt n'est nécessaire pour cette année 2022.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 3 687 552 €



C'est un budget rigoureux qui prend en compte notamment la hausse significative des matières premières et des fluides ainsi que l'augmentation envisagée par le gouvernement du point de l'indice pour la revalorisation de la rémunération des agents de la fonction publique.

Les charges à caractère général (011) sont en hausse du fait notamment de :

⇒ (6042) des achats de prestations de services en lien avec une fréquentation accrue des services périscolaires,

⇒ (60612) l'augmentation importante attendue sur les dépenses d'énergie et de combustibles,

⇒ La mise en conformité avec les

obligations réglementaires de contrôle des installations,

⇒ L'installation d'une école maternelle provisoire le temps des travaux de la nouvelle école et de la rénovation du groupe scolaire,

⇒ La poursuite du déploiement de la vidéoprotection,

⇒ La mise à jour des compétences des agents notamment dans le domaine de la sécurité.

Les charges de personnel (012) sont en légère hausse (4,97%) sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

⇒ La réalisation du recensement de la population début 2022 nécessitant le recrutement de 10 agents recenseurs,

⇒ La modification réglementaire impactant fortement la masse salariale (mise en place des primes de précarité, révision des grilles indiciaires et hausse programmée de la valeur du point d'indice en 2022),

Les effectifs se répartissent comme suit au 1er janvier 2022 et contrairement aux informations mensongères de P. Gautier, aucun licenciement depuis 2020 :

- Agents titulaires et stagiaires (23,34 équivalents temps plein)

o Catégorie A : 1 agent

o Catégorie B : 1 agent

o Catégorie C : 23 agents

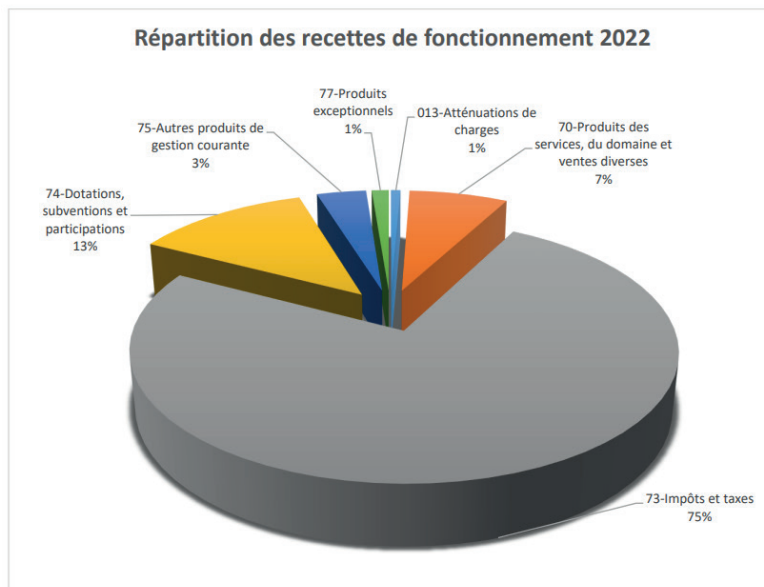
- Agents non titulaires : 9 agents contractuels (6.41 équivalents temps plein)

⇒ Les opérations d'ordre de transfert entre section (042) sont en légère hausse.

⇒ **Les autres charges de gestion courantes (65) sont en léger recul (-1,81%) par rapport à 2021. Il s'agit essentiellement de contributions aux syndicats intercommunaux permettant de financer des travaux tels que l'installation d'une borne de recharge électrique ou la réalisation de travaux notamment pour l'éclairage public dans le cadre du programme d'économies d'énergie.**

⇒ Les charges financières (66) sont en légère baisse. Aucun recours à l'emprunt ne sera effectué cette année.

⇒ Les charges exceptionnelles (67) sont en hausse du fait d'annulation ou de réduction de titres émis sur les exercices antérieurs.

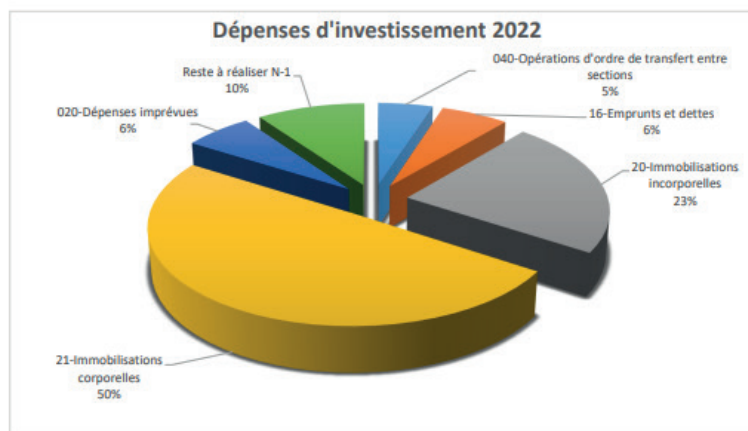


taux des taxes locales restent inchangés. En 2022, comme en 2021, le taux de la taxe du foncier bâti de 30,60% est constitué de la taxe communale à hauteur de 15,11% et de la part départementale qui s'élève à 15,49%.

⇒ Les dotations, subventions et participations (74) sont stables mais les décisions budgétaires au niveau de l'Etat nous incitent à la prudence. Les autres produits de gestion courante (75) sont en légère baisse et correspondent aux revenus locatifs des immeubles de la collectivité

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 800 421 € (+39% par rapport à 2021)

C'est un budget sérieux qui prend en compte les principales dépenses d'équipement et études,



⇒ Le lancement des études pour le groupe scolaire avec notamment l'agrandissement de l'école maternelle et l'installation d'une école provisoire (Parking de la Farandole),

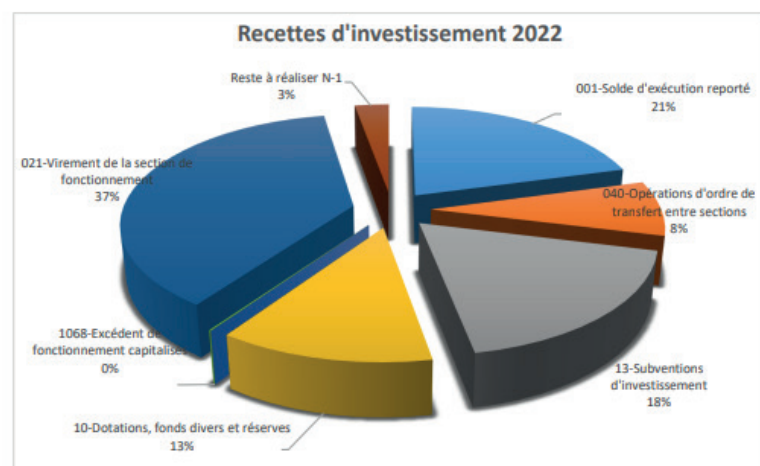
⇒ L'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la phase de sécurisation du château du Castellans et lancement de la première phase des travaux de mise en sécurité du site,

⇒ Les Achats de différentes parcelles pour réserve foncière,

⇒ La plantation d'arbres sur le parking de la Farandole,

⇒ La poursuite du Plan Local d'Urbanisme,

⇒ Le panneau d'information électronique Esplanade Benjamin Philip



Les dépenses d'équipement ou études seront financées par :

⇒ Les dotations aux amortissements,

⇒ Les excédents de fonctionnement capitalisés,

⇒ Le virement à la section d'investissement,

⇒ Les subventions auprès des acteurs locaux (Département, Région, EPCI).



LE MAIRE, GILBERT BRINGANT, COMMUNIQUE :

Bonjour à tous,

Il y a quelques jours, le quotidien VAR MATIN titrait : « FORCALQUEIRET : le conflit municipal se conclut au tribunal ». En résumé, l'ancien maire, Monsieur Pierre GAUTIER a cru devoir déposer plainte pour prise illégale d'intérêts contre Messieurs Thierry ALLAIN, premier-adjoint, Thierry CONSTANT DIT BEAUFILS, conseiller municipal délégué et moi-même. « Un bien grand mot » comme le soulignera la presse, pour avoir participé, en conseil municipal, le 18 octobre 2019 au vote concernant l'imputation budgétaire (et non le paiement), d'une facture d'honoraires d'avocat réglée par la commune dans le cadre du contentieux que nous avons initié devant le tribunal administratif de TOULON afin de faire annuler l'opération d'achat-revente d'un camion de 19 tonnes acheté par Pierre GAUTIER, es-qualité de maire, au mépris des règles élémentaires des marchés publics, 28 500 € HT, revendu un an plus tard, à perte, pour 12 500 € HT, cet engin, acquis en mauvais état, n'ayant jamais servi. Au final cette opération aura fait perdre 16 000 € à la commune, dont je rappelle, que le budget est alimenté par les taxes et impôts payés par les contribuables de FORCALQUEIRET. Certes, nous avons en effet

factuellement participé à ce vote, mais Pierre GAUTIER également. S'agissant d'une infraction dite matérielle, même en l'absence d'élément intentionnel, le tribunal n'avait pas d'autre choix que d'entrer en voie de condamnation, mais la peine d'amende prononcée par la juridiction, assortie du sursis, donne acte d'une absence totale de mauvaise foi ou d'enrichissement personnel de notre part dans cette affaire. Comme vous le savez, nous avons sollicité un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, laquelle a déposé son rapport le 15 janvier 2021, précisant que « ce contrôle a porté sur une période au cours de laquelle M. Pierre GAUTIER était maire. » Cette précision donnée par la Chambre est d'importance, d'autant que la juridiction financière, dans son rapport a relevé de « sérieuses lacunes » (sic), dans la gestion précédente, qu'il s'agisse des ressources humaines comme de la commande publique. La CRC a émis 6 recommandations, dont 5 d'entre elles ont donné lieu d'ores et déjà à des actions correctives et pour la dernière, les actions sont en cours.

Le rapport de la Chambre Régionales des Comptes est disponible sur le site de la mairie <https://www.forcalqueiret.fr>

Bonne continuation à tous et merci pour votre confiance et votre soutien.

Gilbert BRINGANT Maire de FORCALQUEIRET

Forcalqueiret : le conflit municipal se conclut au tribunal

Le maire et deux de ses adjoints ont été reconnus coupables de prise illégale d'intérêts. En cause, un vote auquel ils avaient pris part lors d'un conseil en 2019.

Prise illégale d'intérêts. Un grand mot, bien plus souvent utilisé dans les tribunaux parisiens pour qualifier des infractions commises dans les départements limitrophes... Mais qui peut aussi amener à condamner, dans le Var, un maire en exercice. Certes, pour trois fois rien. « Mais là n'est pas la question », ne cesse de répéter le président du tribunal correctionnel de Draguignan, Nicolas Ernst.

Mille euros d'amende avec sursis

Voilà donc Gilbert Bringant, maire de Forcalqueiret et deux de ses adjoints, Thierry Allain et Thierry Constant, condamnés chacun à 1 000 euros d'amende avec sursis. Mais sans peine d'ingébilite pour eux trois. Le ministère public, par la voix de Mathilde Gauvain, leur reprochait d'avoir pris part à une délibération lors du conseil municipal du 18 octobre 2019 alors qu'ils étaient partie prenante au vote. Cette conclusion judiciaire débute comme un Clochemerle. À l'époque des faits, le maire se nomme Pierre Gautier. Sa gestion de la commune est vilipendée par une partie de sa majorité, Gilbert Bringant en tête. « On a dû faire appel à la cour régionale des comptes pour remettre de l'ordre », précise-t-il à la barre. Dans son rapport, celle-ci a en effet relevé de « sérieuses lacunes ». Durant l'audit, Pierre Gautier décide de doter la commune d'un camion de 19 tonnes, acquis pour la modique somme de 25 000 euros. « Une hérésie... » s'étouffe Gilbert Bringant. Problème : les routes de la commune ne sont pas assez larges



Le maire Gilbert Bringant et deux de ses adjoints n'auraient pas dû participer à une délibération dans laquelle ils étaient partie prenante. (Photo Hélène Dos Santos)

et personne, au sein des agents communaux, ne possède le permis adéquat ! - Et en plus, le poids lourd était défectueux... » Ne pouvant être utilisé, le véhicule est revendu pour seulement 12 500 euros quelques semaines plus tard... Mû par la défense de l'intérêt général, le trio alerte le maire. Mais celui-ci les démet de leurs fonctions. Ils déposent alors un recours auprès du tribunal administratif dans l'espoir de faire annuler l'achat initial. Si les requérants finiront par être déboutés, faute d'arguments, les échanges de mémoire ont engendré des frais d'avocat auprès de la commune de Forcalqueiret. 1 029,60 euros exactement. Une dépense imprévue qui nécessite une

modification de ligne budgétaire et donc un vote au conseil municipal. C'est à ce vote, à l'ordre du jour le 18 octobre 2019, que n'auraient jamais dû participer les trois prévenus. « Mais le maire, lui, a bien voté » ne peuvent s'empêcher de relever les prévenus. - « Évidemment qu'il a voté, il était maire » reprend Nicolas Ernst.

« Mes clients sont des lanceurs d'alerte »

« Quand un administré est en conflit avec sa commune, il ne participe pas au vote concernant son affaire lors du conseil municipal, se sent obligée d'expliquer Mathilde Gauvain. Pour vous, c'est la même chose ! » « Mes clients sont des lan-

ceurs d'alerte, s'époumone M^e Serge L'Hotellier. C'était au maire de veiller aux intérêts de ses conseillers. Il y a eu une maladresse, mais dans cette histoire, ce ne sont pas les méchants. »

La relaxe, plaidée, n'est pas accordée. « Une infraction ne peut se justifier par une infraction commise par quelqu'un d'autre, éclaire le président. Peu importent les intérêts en cause, le litige antérieur. L'application de la loi pénale est stricte. »

Une fois l'audience levée, Pierre Gautier s'approche de la procureure : « Pourquoi je n'ai pas eu droit à la parole ? Parce que, quand même, ils ont dit beaucoup de bêtises sur mon compte... »

V. W.

Dossier : Affaires Scolaires



Les listes des classes seront affichées le mercredi 31 août 2022 en fin de journée au panneau de l'école (236 enfants dans 9 classes)

La rentrée scolaire s'effectuera jeudi 1/09/2022 à :

- ⇒ 8h20 pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 qui entreront seuls dans l'école pour rejoindre leur rang,
- ⇒ 8h30 pour les CP qui seront appelés un par un au grand portail,

Les parents seront invités par la suite à une réunion d'information.



La commune a remis le 30 mai le 3ème et dernier numéro du journal « Le petit gibus » de l'année scolaire au Directeur de l'école élémentaire.

Ils ont été distribués aux élèves des classes de CM1 et CM2

ECOLE MATERNELLE,

- ⇒ 130 enfants sont inscrits dans 5 classes,
 - ⇒ A ce jour, nous n'avons pas d'autre information,
- Le pôle scolaire vous tiendra informé dès que possible,
N'hésitez pas à consulter le site internet et la page Facebook Mairie de Forcalqueiret

Odel **ACCUEIL DE LOISIRS**
FORCALQUEIRET
SAINTE-ANASTASIE

**PARS A LA RENCONTRE
DES DIFFERENTES
MYTHOLOGIES**

Inscriptions du 30/05 au 21/06

Permanences au bureau à Sainte-Anastasia et à Forcalqueiret
Les lundis et vendredis de 8h30 à 9h30
Par téléphone les lundis et vendredis de 17h30 à 18h30 avec règlement par CB en direct au 06.89.77.86.73
Fiche d'inscription à envoyer par mail : al.forcasteanasta@odelvar.com

MINIS CAMIROS A PARTIR DE SIX ANS

18 au 20 Juillet: ROYAUME DES ARBRES	HORAIRES ET LIEU
AU CASTELET 60€+ PRIX SEMAINE	10 ACCUEIL
20 au 22 Juillet: LOGIS DU PIN	Ecole de Sainte-Anastasia
46€+ PRIX SEMAINE	
27 au 29 Juillet : LOGIS DU PIN	06H45-09H00 /17H00-18H45
46€+ PRIX SEMAINE	

Inscription aux services périscolaires

Garderie matin – Garderie soir et Cantine,

Les réservations sont ouvertes à partir du 1er juillet 2022 sur le portail famille.

Les services « Etude » et « Etude -garderie du soir » seront ouverts dès que l'équipe enseignante nous aura communiqué les informations.

Un mail avec tuto va être adressé à CHAQUE FAMILLE (nouveaux inscrits inclus) pour l'utilisation du portail.

Toutes les réservations pour la semaine de la rentrée (jeudi 1er septembre et vendredi 2 septembre 2022) devront être effectuées avant le mercredi 24 août 2022 minuit.

N'hésitez pas nous contacter à nos bureaux,
place de la République

04 89 11 04 17 / 06 18 28 46 19

Message de la famille AMIC

« Nous, Adrien, Marie-Laure Anthony et Noémie Amic, Tenions à remercier du fond du cœur l'ensemble des personnes (famille, ami-e-s, proches, et même les proches de nos proches,...) qui nous ont témoigné leur soutien par, un message, un coup de téléphone, une visite, une présence, une parole réconfortante, votre générosité ou bien même une prière. Nous avons été très touchés et vous exprimons toute notre gratitude pour tout cet amour qui nous a aidé à traverser ce dur moment.

Prenez soin de vous ! »

Dossier :

Extension du groupe scolaire Françoise Dolto Nouvelle école maternelle



**C'est parti !
Rentrée scolaire dans le nouvel
établissement
septembre 2024.**

Pour ce faire, il est nécessaire dans un premier temps, de **construire d'octobre 2022 à novembre 2022 une école provisoire** ainsi que les réseaux fluides, assainissement et énergie à proximité de la salle de la Farandole **pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité à compter de la rentrée scolaire de janvier 2023 pendant la durée de la construction de leur nouvelle école.**



Il s'agit du chantier phare de notre mandature.

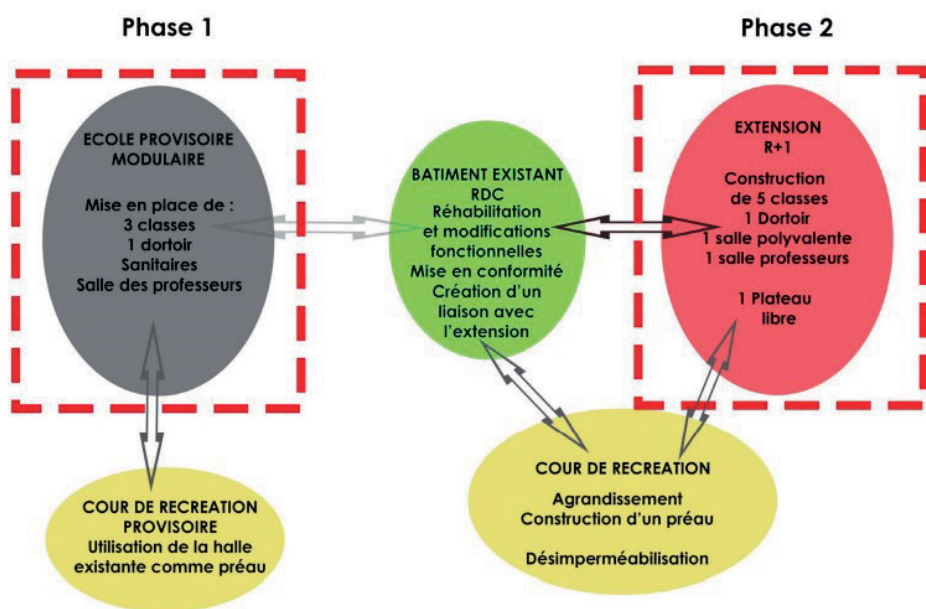
Nous en profitons également pour réaliser l'agrandissement du restaurant scolaire en privilégiant un espace dédié aux enfants de l'école maternelle. Le temps de prise du repas étant plus long, les enfants de la maternelle profiteront pleinement de cet espace aménagé pour eux.

Un engagement tenu !

**Dossier : Extension du groupe scolaire Françoise Dolto
Nouvelle école maternelle**

PLANNING DE L'OPERATION

	2022												2023												2024																																			
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18	M19	M20	M21	M22	M23	M24	M25	M26	M27	M28	M29	M30	M31	M32	M33	M34	M35	M36																								
PROGRAMMATION	PROGRAMME												AMO												AMO																																			
MAITRISE D'ŒUVRE	ETUDE												Prépa												AMO																																			
ECOLE PROVISOIRE	ETUDE												Prépa												MISE EN PLACE												FONCTIONNEMENT												DEMONTAGE											
CHANTIER													Prépa												TRAVAIL																																			
EXTENSION																																					MISE A DISPOSITION																							
ECOLE ENSTANTE																									TRAVAIL																																			



Fin juin 2022

Choix du maître d'œuvre/
Architecte pour la nouvelle école maternelle

Octobre/Novembre 2022

Installation d'une école provisoire sur le parking de la salle des fêtes Farandole

Vacances de Noël 2022

Transfert des classes vers la nouvelle école provisoire

Janvier 2023

Rentrée scolaire au sein de l'école provisoire

Janvier 2023

Démontage et enlèvement des anciennes classes

Janvier 2023/mai 2024

Travaux de réhabilitation et réaménagement du bâtiment en dur de l'école maternelle et Construction de la nouvelle école

Imperméabilisation/traitement et aménagement des cours de récréation de l'école élémentaire et de l'école maternelle

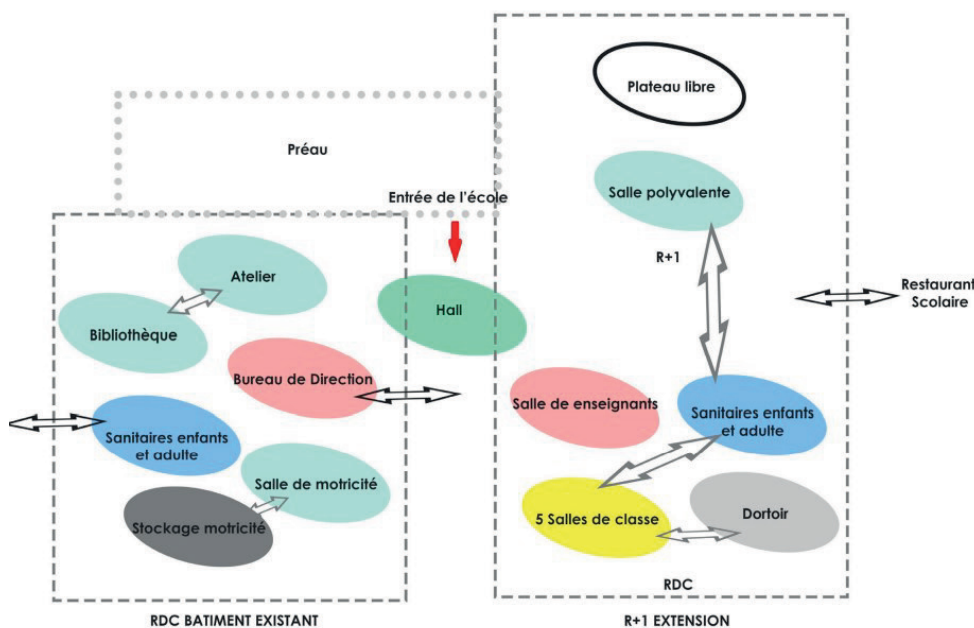
Agrandissement du réfectoire

Juin 2024

Réception des travaux

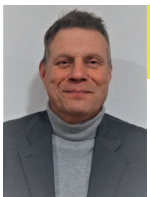
Juillet/Août 2024

Transfert des classes de l'école provisoire vers la nouvelle école



Septembre 2024

Inauguration et rentrée scolaire des enfants au sein de leur nouvelle école



Dossier : Urbanisme

Thierry CONSTANT

Conseiller municipal délégué, en charge de l'urbanisme

Le PLU est en cours de révision, le PADD a été voté en conseil municipal, le zonage et la réglementation sont en cours de réalisation (*cabinet conseil Begeat*). Il est prévu de l'adopter en conseil municipal pour cette fin d'année. Il prend en compte les recommandations du SCOT, et nous permettra tel que nous en avons pris l'engagement de limiter l'urbanisation de notre commune.

Un exemple concret, le propriétaire de la parcelle « ex terrain Gautier » a décidé de faire réaliser un lotissement chemin du puits. La commune ne peut s'y opposer, la réglementation appliquée est celle qui permet une urbanisation que nous avons dénoncée et antérieure à la révision en cours.

Avec les actions concertées des élus, Gilbert Bringant, Thierry Constant, du lotisseur et des riverains, 9 villas doivent y être réalisées en lieu et place des 15 villas prévues initialement.



Le 13 janvier 2020, le commissaire enquêteur du SCOT indique dans ses conclusions et ses avis motivés : « Il faut renforcer les recommandations aux communes sur la maîtrise des formes urbaines de façon à limiter l'extension de la tache urbaine et le mitage »

Pétition pour le rond-point de la Lambrusque avec accès à la ZAC des Fontaites de Forcalqueiret



Gilbert Bringant et la majorité municipale ont apporté leur soutien à la pétition lancée par le conseil de quartier EST. Nous rappelons que pour la majorité municipale c'est une demande que nous avons effectuée auprès du Président du département du Var, Marc GIRAUD, dès l'été 2020. Gilbert Bringant accompagné du Vice Président du Conseil Départemental et Président de l'agglomération La Provence Verte, de Martin Guisano, Conseiller Départemental du canton, vont être reçus par Marc Giraud en juillet pour les dossiers concernant notre commune.

Réunion conseil de quartier EST



Nattacha Mirallez

Adjointe au Maire

En charge des Fêtes et Cérémonies
Environnement — Sports

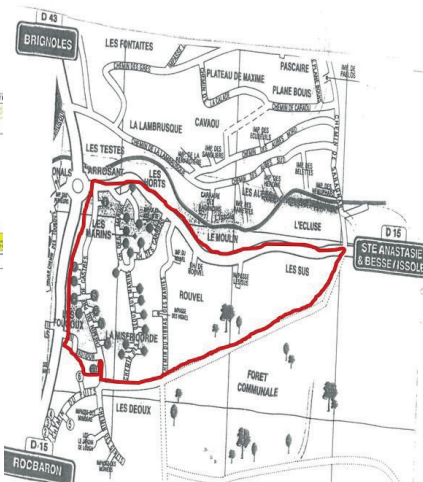
Prochain conseil de quartier

« les Marins, la Miséricorde, et les Sus »

Lundi 27 juin à la salle culture & loisirs à 19h00

CONSEIL DE QUARTIER

LES MARINS – LA MISERICORDE – LES SUS



Chadia PICHON
Elue référente

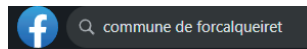


Comment je finance mes déchets ? Et demain ?

N'oubliez pas de consulter ;

notre site internet
www.forcalqueiret.fr

notre page Facebook



Commune de Forcalqueiret

19 mai, 13:00 · 🌐

Afin de garantir la meilleure efficacité du service public de la gestion des déchets, le SIVED NG invite chaleureusement vos administrés à participer à l'enquête en ligne : Comment je finance mes déchets ? Et demain ?

Cette enquête en ligne est diffusée pendant un mois, à compter d'aujourd'hui, mardi 17 mai au vendredi 17 juin 2022, sur le lien suivant :

<https://cvip.sphinxonline.net/.../8949.../questionnaire.htm>. L'équipe du SIVED NG sera également présente sur le terrain, à la rencontre des habitants sur les Espaces-TriS et dans les centres-villes de vos communes.

Son objectif ? Évaluer si le mode de financement actuel peut évoluer, notamment vers la mise en œuvre d'une tarification incitative.



Nous privilégions les travaux en régie avec nos services techniques,

- Réparation du pluvial des Tuileries,
- Terrassement Esplanade Benjamin PHILIP pour les plantations des oliviers, des lavandes...
- Broyage de végétaux au Chemin du puits,
- Plantations esplanade Benjamin PHILIP
- Le lavoir,...



Dossier : Salle des fêtes Farandole

Nous offrons la possibilité de louer la salle des fêtes, la Farandole, comme cela se fait depuis de nombreuses années.

Depuis le début de la mandature, nous sommes interpellés par les riverains qui nous font part de nuisances sonores notamment avec l'utilisation de la musique amplifiée.

A ce jour, l'établissement ne dispose pas d'un système de sonorisation à demeure, chaque locataire se doit d'installer sa propre sonorisation.

Le mardi 22 mars 2022 entre 21h et 23h, nous avons fait réaliser par la société Akoustek une mesure d'impact afin de vérifier la conformité de l'établissement par rapport à la réglementation relative aux établissements ou locaux recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée (Décret du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés).



Mesure d'impact réalisée par la sté Akoustek

Les mesures dans le voisinage ont été réalisées en façade du logement situé au 402 chemin du Peiracous à Forcalqueiret. Ce point a fait l'objet d'une mesure de bruit avec l'activité de la salle (émission de bruit avec la propre source de bruit) Akoustek puis sans l'activité (bruit résiduel). L'ensemble des mesures a été réalisé portes fermées. 9 points à l'intérieur de l'établissement ont également été réalisés.



Point de mesures en environnement

CONCLUSIONS, Les calculs nous indiquent une émergence de 3 dB(A) dans le voisinage pour une sonorisation à 96 dB(A) dans l'établissement. La réglementation autorise une émergence de 3 dB(A). Avec le niveau sonore produit lors des mesures (source de bruit Akoustek), l'établissement est donc conforme vis-à-vis de la réglementation en niveau global mais pas par bande de fréquences où l'on observe des émergences allant jusqu'à 13 dB(A).

Nous allons réaliser des travaux cet été,

- ⇒ Installer une porte coupe feux pour le local de stockage,
- ⇒ Changer les 2 portes latérales du bâtiment permettant des sorties de secours adaptées avec une isolation sonore accrue.
- ⇒ Installer, un limiteur acoustique couplé avec un amplificateur et 2 enceintes.
- ⇒ Une modification du règlement intérieur, qui entre 21h et 2h (fermeture de la salle), indiquera l'obligation d'utiliser le matériel de sonorisation mis à disposition, tout autre équipement sera interdit.

Ce dispositif va permettre d'assurer des niveaux sonores convenables vis à vis du voisinage.

Dossier : Eclairage public

A compter du 1er septembre 2022, pour contribuer à préserver l'environnement, Forcalqueiret va réaliser une réduction et des coupures d'éclairage public la nuit tout en s'assurant du maintien de la préservation de la sécurité de tous.



C'est dans cette démarche environnementale et de réduction des coûts, que nous allons procéder avec notre prestataire, le SYMIELEC, à la pose d'équipements plus adaptés, plus performants et mieux gérés (c'est un investissement de 240 000€ dont 40% de subventions).

- ⇒ Passage à un éclairage à LED, un luminaire LED éclaire 20% à 40% de plus qu'une lampe à sodium,
- ⇒ Lorsque cela est possible, un point lumineux sur deux actif,
- ⇒ Coupure de l'éclairage public de 23h à 5 h,

La commune va installer des panneaux d'information spécifique en entrée de village.



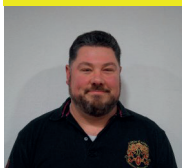
**Cf, loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II)
Pour préserver la biodiversité, "il faut rallumer les étoiles"**

L'éclairage public non maîtrisé a en effet un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes (65 % des invertébrés et 28 % des vertébrés vivent exclusivement la nuit). En outre, il influence également le cycle naturel du sommeil chez l'homme.

Des économies d'électricité sont aussi possibles car une extinction d'environ 5 à 7 heures permet de diviser par deux la quantité d'énergie nécessaire à l'éclairage.

Si vous rencontrez un problème lié à l'éclairage dans votre rue, relevez le numéro du point lumineux et informez nos services pour une intervention rapide au 06 30 55 96 58 ou par courriel : techniques@forcalqueiret.fr

Dossier : Pôle services techniques



Manuel MOUTTET
Adjoint au Maire,
En charge des services techniques et du patrimoine



Thierry ALLAIN
1er Adjoint au Maire,
En charge du personnel et de la commande publique



Mathieu SIMON,
Responsable
des services techniques



Jean-Louis OLIVIER
Adjoint
au responsable des services techniques

Pour rendre plus efficaces les services techniques, une nouvelle organisation est opérationnelle depuis mai 2022.

Mathieu Simon, est en charge de la gestion administrative, du management et pilotage des équipes du service. Il participe à la programmation, à l'élaboration et à la conduite de l'ensemble des projets techniques et de la coordination et le suivi des chantiers réalisés sur la commune. Il est responsable de la gestion des bâtiments, véhicule et matériel. Il est par ailleurs le référent prévention et Qualité Vie au Travail de la commune.

Jean-Louis Olivier, assiste Mathieu Simon dans ses missions, notamment dans la formation et la transmission de savoirs aux agents du service. Il contrôle la voirie communale et notamment les travaux y afférents. Il est le régisseur de la régie des droits de place.





Ça bouge au Castellás

Association Les Héritiers du Castellás - www.lesheritiersducastellas.fr - 06.33.99.95.97

LE CONTEXTE

2022 et plus : **SÉCURISATION DU CHÂTEAU**

Des travaux d'urgence pour la mise en sécurité du château sont prévus de débuter à l'automne 2022 après le lancement d'une campagne d'étude démarrée en septembre 2018 et menée par une équipe pluridisciplinaire sous la maîtrise d'un Architecte du Patrimoine (Agence Matonti / Marseille). L'objectif est de traiter les urgences et de stopper le processus de dégradation. Les opérations seront réalisées en trois tranches successives jusqu'en 2024, dans un souci de rationalisation des coûts.



Image © Patrolair

CHIFFRES CLÉS

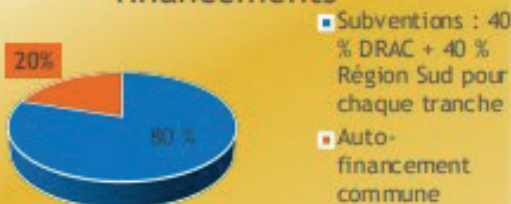
- 340.294,00 € HT Tranche 1, 2022
- 361.148,44 € HT Tranche 2, 2023
- 477.352,59 € HT Tranche 3, 2024
- **1.178.795,03 € HT Coût total**



FLASH INFO !

Le projet bénéficie d'un **soutien financier de la Mission Bern** qui a alloué une somme de **160 000 €** et de la **Fondation du Patrimoine** sous forme de lancement d'une **collecte de fonds** (cf. dépliant joint dans ce bulletin). Ces ressources supplémentaires en provenance du mécénat permettent **d'abonder celui-ci sur l'autofinancement de la commune de manière à ne pas dépasser le budget fixé.**

Répartition de financements



Mécénat
L'Association remercie Norbert Richier / Mosaïques Impressions pour le don d'une banderole.



❖ **3.775 € = Montant des premiers dons reçus***

❖ www.fondation-patrimoine.org

*à la date du 5 juin 2022



Ça bouge au Castellás

Association Les Héritiers du Castellás » - www.lesheritiersducastellas.fr 06.33.99.95.97

- **Vendredi 29 avril 2022** une convention a été signée au sein de l'Espace Respeldo de Forcalqueiret, convention **liant la commune** et son maire Monsieur Gilbert Bringant **avec l'UIISC7 de Brignoles, l'Association Les Héritiers du Castellás et la Fondation du Patrimoine**. Son objectif vise à **mener des travaux de forestage** sur le site par les unités de l'U.I.I.S.C.7 et **d'officialiser la collecte de fonds** lancée par la Fondation du Patrimoine.



Parmi l'assistance: **M. Bringant** (Maire de Forcalqueiret), le **Général Gout** (Vice-Président de l'Association „Les Héritiers du Castellás“), le **Colonel Libert** (Chef de corps de l'UIISC7), **M Bremond** (Maire de Brignoles et Président de la CAPV), **M. Félix** (Maire de Rocbaron), **M. Favrelle** (Fondation du Patrimoine), **Mme Ponchon** (Conseillère départementale) et **Mme Robles** (Chef de projet Pays d'Art et d'Histoire Provence Verte Verdon).

Le **jeudi 5 mai 2022**, sous l'égide du Capitaine Maas, une section de l'UIISC 7 a lancé les interventions annoncées dans le cadre de la convention tripartite Mairie / U 7 / Association : **débroussaillage de la plate-forme et nettoyage / élargissement de la voie d'accès à la plate-forme en contrebas du Castellás**. Un grand Merci au Colonel Libert et à travers lui, à l'ensemble de ses subordonnés appelés à intervenir sur le site du Castellás.



Le savez-vous ?

1536 Les habitants de Forcalqueiret défendent leur village.

Été 1536. François I^{er} et Charles Quint, l'empereur du Saint-Empire romain germanique et roi d'Espagne se font à nouveau la guerre.

Le 26 juillet. une armée impériale de plus de 50 000 soldats espagnols et savoyards franchit le fleuve Var et se dirige vers Aix-en-Provence. Les troupes françaises évitent le contact et se replient sur Avignon, pratiquant la terre brûlée afin d'affamer un ennemi coupé de ses arrières. Toute la Basse-Provence est dévastée par l'armée française : les réserves et moulins sont détruits, les puits bouchés, le bétail dispersé. Successivement les troupes de Charles Quint pénètrent sans combattre dans les villes de Brignoles, Saint-Maximin, Trets qu'ils trouvent désertes. Une avant-garde espagnole met le siège au château et village fortifié de Forcalqueiret dans lequel les habitants se sont retranchés.

La suite est racontée par Etienne Gardin -1835 - dans son dictionnaire historique et topographique de la Provence Moderne.

« Une division de l'armée de Charles-Quint mettait une grande importance à s'emparer de ce village. Les habitants mirent de l'opiniâtreté à ne point se soumettre. Les impériaux, après un siège de plusieurs jours, et après avoir perdu plus de deux cents hommes, se retirèrent, honteux de n'avoir pu vaincre quelques femmes et quelques vieillards, seule force qui défendit cette place. » **François Hesse, Référent Histoire de l'Association**

Photos © Fondation du Patrimoine

Didier François, grand reporter, devient parrain de l'Association « Les Héritiers du Castellás »

« Je suis honoré de la proposition qui m'a été faite de parrainer l'association des Héritiers du Castellás. Ce projet culturel porté par des amis proches me va droit au cœur. L'idée de redonner vie à ce haut lieu historique de la Provence et l'ambition de restaurer ce monument qui, depuis mille ans, veille telle une sentinelle sur les habitants de cette belle région, me paraissent être des projets certes ambitieux mais ô combien stimulants. Reconstruire un lieu de convivialité et de partage est tout le sens de la mobilisation des jeunes volontaires qui seront associés à cette restauration. Si mon parcours professionnel peut être utile à faire avancer ce projet, j'en serai absolument ravi. Il me tarde maintenant de visiter le chantier.

Amitiés à toutes et à tous. »

Retrouvez notre stand le dimanche 19 juin pour la fête des tracteurs. Un grand Merci à Manu et « Les Tracteurs du Castellás » pour la mise à disposition d'un emplacement gratuit !



14 juillet à 11h



Inauguration de l'Esplanade Benjamin PHILIP Maire de Forcalqueiret de 1977 à 2008



Nous accueillons 47 Familles comptant enfants, adultes et aussi les assistantes maternelles.



Bibliothèque Forcalqueiret
Bibliothèque

Nous recevons également les équipes de l'ODELVAR les mercredis matin.
Nous sommes aussi en contact avec l'école maternelle. Nous avons fait une rencontre avec une classe : petite histoire et choix des livres à ramener en classe. Nous aurons le plaisir de les revoir à la rentrée.

Nous sommes heureux de voir que la lecture n'a pas disparu au milieu des écrans numériques. Le plaisir, les rencontres et le partage permettent de créer des liens au sein de notre village. Je vous attends le mardi de 15h à 17h et les jeudi / vendredi de 9h à 12h (cotisation annuelle 5€ par famille).

Laetitia Hardy et Marie Joëlle Martinez vous y accueillent



Laetitia Hardy



Rétro - Forcalqueiret

Le 22 février, le CCAS a organisé le repas des seniors,



Nous avons une pensée très affectueuse pour notre jeune centenaire, née le 5 février 1922, Mme CAZELLE née LENGLET Colette et installée à Forcalqueiret à l'automne 1996 qui n'a pu être présente ce 22 février.

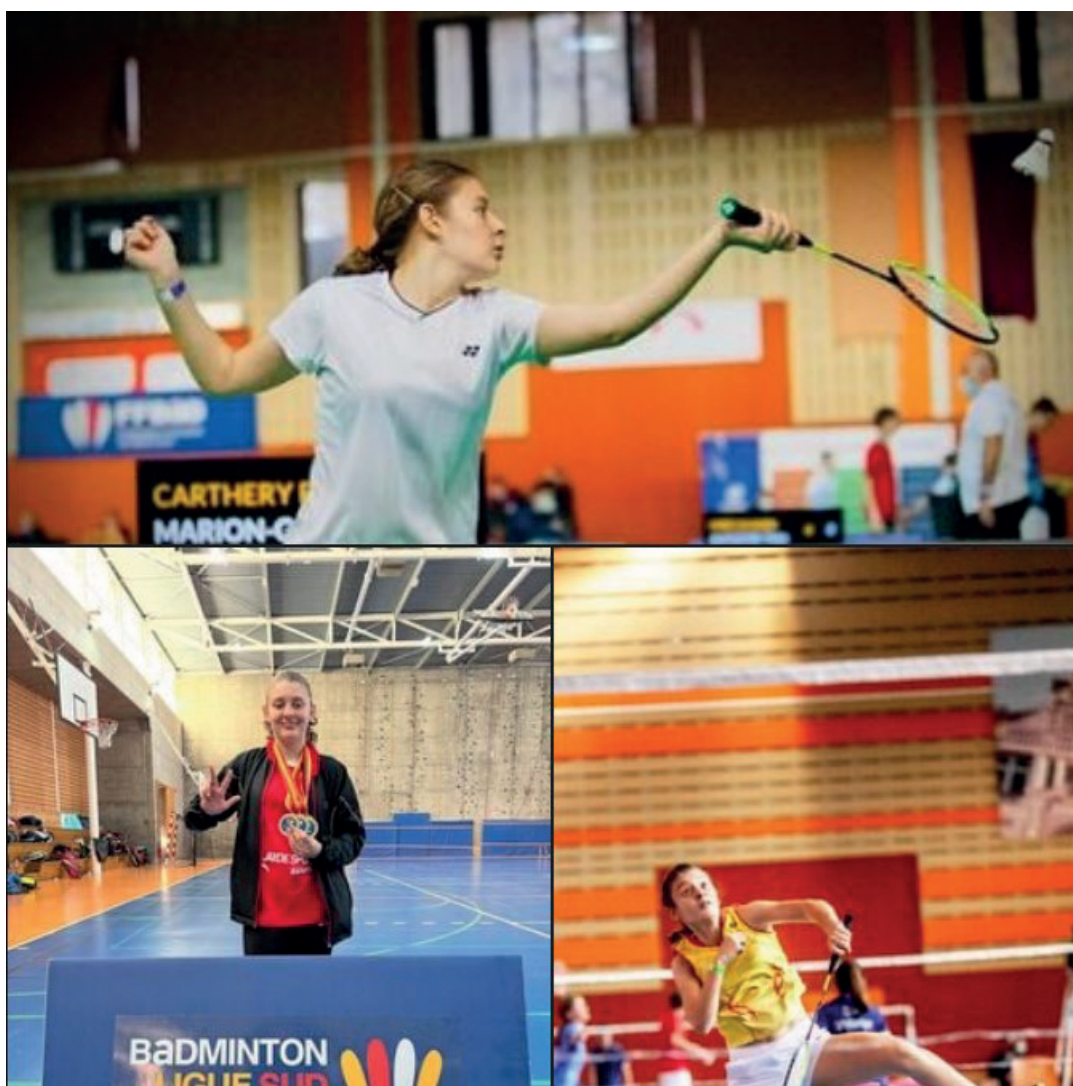


Notre doyenne Marie PANCOU née en 1933 et notre doyen Pierre SCHOBERT né en 1928
Extrait du discours de Gilbert Bringant,

« Cet évènement est un moment fort de la vie de notre village et je suis heureux de vous recevoir pour partager avec vous ce repas, ce moment de convivialité... Vos connaissances, votre sagesse sont essentielles. Elles éclairent le présent pour mieux préparer l'avenir. C'est pourquoi, il est important que le village, avec cette journée, vous remercie pour ce que vous avez fait et ce que vous faites encore tous les jours car vous êtes le lien indispensable qui nous unit entre générations... De nombreux travaux ont été réalisés dont les plus importants sont le parking et la vidéoprotection 18 caméras... Nous avons également mis en place une nouvelle restauration scolaire dont certains d'entre vous peuvent bénéficier, je vous invite à vous renseigner auprès du CCAS. Notre nouvelle bibliothèque est l'un des éléments centraux de la politique culturelle que nous défendons ; parce que nous sommes ambitieux pour nos enfants et notre jeunesse ; parce que nous ne voulons laisser personne au bord du chemin, jeunes et moins jeunes. Le lien social est fort à Forcalqueiret . Nous savons échanger et discuter... A très bientôt »

Rétro - Forcalqueiret

BADMINTON



Paulina CARTHERY,

12 ans, résidente de Forcalqueiret,

Elle a été détectée très tôt par les instances nationales comme joueuse de Badminton à fort potentiel de haut niveau.

Pour réussir ses objectifs, Paulina a choisi de s'entraîner tous les jours de la semaine à Ollioules, au club Avenir Badjeunes 83.

Scolarisée au collège de Rocbaron, Paulina quitte le collège chaque soir pour s'entraîner 3h/ jour, en plus de sa scolarité, pour réussir son projet sportif.

Actuellement N°1 en PACA en Minimes et 13ème Française dans sa catégorie, Paulina a réussi cette année encore le triplé dans le championnat Régional Provence Alpe Cote d'Azur qui a eu lieu à Istres le 02 et 03 avril 2022. (Championne en simple, en double dame et en double mixte).

Paulina a fait acte de candidature pour 2022-2023 au pôle espoir d'Aix en Provence afin de réaliser ses rêves, d'être sélectionnée en équipe de France, un jour, et ainsi de continuer l'aventure avec des compétitions internationales. Un bel exemple pour notre jeunesse !



La boulangerie-pâtisserie-viennoiserie-snack "Maison Fayolle"

Située au rond-point des Tuileries à Forcalqueiret est ouverte depuis mars 2022.

Après la boulangerie du centre village, le moulin du Castellàs, nos efforts sont récompensés, la revitalisation commerciale est au RDV,



Artisan coutelier

A Forcalqueiret, nous avons la chance d'accueillir un nouvel arrivant, depuis le premier octobre 2021,

Julien Biguet, Il souhaite proposer à ses concitoyens une visite de sa petite forge artisanale située 88 (409) Avenue de L'Issole.

Sur simple rendez vous téléphonique ou via Facebook sur la page professionnelle : "L'âme de L'Ankou"

Rétro - Forcalqueiret

Commémoration du 8 mai 1945



L'association ADI regroupe 140 membres, qui essentiellement travaillent au sein de l'Atelier Industriel Aéronautique de Cuers/Pierrefeu, a pour but de promouvoir l'implantation et le développement d'activités aéronautique sur le bassin Cuers/Pierrefeu. C'est une belle opportunité en terme de formation et d'emplois pour nos jeunes. Avec Gilbert BRINGANT et Thierry ALLAIN nous apportons tout notre soutien à cette belle initiative.

1er mai, Marché aux plants



Samedi 14 mai, le CCAS a organisé une superbe soirée cabaret, la salle Farandole a fait le plein !



cette soirée somptueuse, aux décors magnifiques, agrémentée d'un excellent repas (La Tapenade, traiteur) et a donc déchainé les passions avec une ambiance à la hauteur ! Le show "cabaret" fut superbe, "So Angels Cabaret" a régalé les participants (près de 130 !) et nous a fait voyager avec un périple qui a exploré tous les continents et toutes les cultures associées.

Un grand MERCI aux organisateurs qui ont été félicités par monsieur le Maire.

Photo de gauche à droite : Laetitia Hardy, Jacques Dorvaux, Séverine Laherte, Virginie Dardinier et Gilbert Bringant

Rétro - Forcalqueiret

CHAMPIONNAT DE FRANCE, le 23 avril 2022 à Mulhouse, le jeune couple de danseurs forcalqueirois, Corentin et Faustine, âgés de 8 et 10 ans, a été remarqué. Dans leur catégorie, en danses latines, ils terminent en finale, à la 5ème place avec toutes nos félicitations,



29 avril 2022

SÉCURISATION DU CASTELLAS

Signatures des conventions liant la commune et son maire Monsieur Gilbert Bringant avec l'UIISC7 de Brignoles, l'association Les Héritiers du Castellás, la Fondation du Patrimoine et l'Agglomération Provence Verte



TOURNOI DU LUC, 01/05/2022

510 participants du Var et des Alpes Maritimes, le Judo Club de Forcalqueiret était représenté par 44 judokas
De superbes résultats:

- 15 places de 1er, 14 places de 2ème, 15 places de 3ème
- Beaucoup d'expérience acquise, Félicitations aux enfants, parents, accompagnateurs et entraîneurs.



3 mai 2022, Palais NEPTUNE de TOULON, le trinôme académique du Var proposait d'assister au Concert du Trinôme avec la Musique des équipages de la flotte (section jazz) et les élèves de 11 écoles du VAR. Gilbert Bringant a été honoré d'assister au spectacle, les classes de Mmes Novellas et Hollart y représentaient Forcalqueiret, BRAVO !



Agenda - Forcalqueiret

FÊTE DES TRACTEURS
FORCALQUEIRET
Dimanche 19 juin
 Expositions
 Marché du Terroir
 Animations
 Défilé 11h et 17h
 Restauration
 Tombola
 Entrée gratuite
 Tel:04.94.86.79.03

Le 17 juin
 A partir de 16h sur la place de la république
Forcalpirates Organisé par le CCAS
 Viens nous défier et repars avec le trésor
 Accessoires 2€50 (chapeau, cache oeil et une surprise)



Forcalqueiret

Samedi 18 juin
FORUM DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
 ENTRÉE GRATUITE
 V.R.P.S.

18

SAMEDI 18 JUIN 2022 À 09:00

Journée activités: sécurité routière, forum entreprises, animations enfants

Contrôle technique des Fontaites

BAR DES CHASSEURS De Belles Mécaniques
Fête de la Musique
Sticks
 en LIVE
 Revival
 de 21h à...

FORCALQUEIRET
FÊTE DE LA BLAQUE
 Place de la République
VENDREDI 01 JUILLET
 20h30 Défilé des "Batons du Castellas" accompagné de la Clique
 21H30 Soirée "DJ" SHOW SAX & PERCUSSIONS
SAMEDI 02 JUILLET
 21h30 Soirée "DJ" SHOW LASER & PERFORMERS
DIMANCHE 03 JUILLET
 12H00 MÉCHOUI accompagné d'un Duo VOIX & PIANO
 21H30 Soirée Musicale JADE

21 juin Fête de la musique

Manu se fera un plaisir de vous accueillir sur sa nouvelle terrasse avec une ambiance musicale de qualité, comme chaque année.

DIMANCHE 03 JUILLET 2022 à 12H00

BULLETIN D'INSCRIPTION MECHOUI MUSICAL

Réservation en mairie au plus tard le 27 juin accompagné du règlement

NOM:
 Nbre adultes : X 22€ =€
 Nbre enfants : X 8€ =€

Agenda - Forcalqueiret

FORCALQUEIRET
Le Maire et son conseil municipal vous invitent

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

PLACE DE LA REPUBLIQUE

11h00 INAUGURATION
Esplanade Benjamin Philip

11h30 APERITIF MUSICAL OFFERT

21h30 SOIREE DANSANTE

FORCALQUEIRET
Célébre
★ Sa Libération ★
Mardi 16 Août
Place de la République

18h30 Cérémonie & Défilé de Voitures de l'époque

19H30 Apéritif musical Paëlla Royale (sur inscription en mairie)

22H00 Soirée dansante

BULLETIN D'INSCRIPTION PAELLA MUSICALE

NOM:

TEL:

Nbre Adultes x 20€ : €

Nbre Enfants: x 10€ : €

TOTAL : €

APÉRITIF MUSICAL
PAELLA ROYALE
DESSERT
BOISSONS
SOIREE DANSANTE

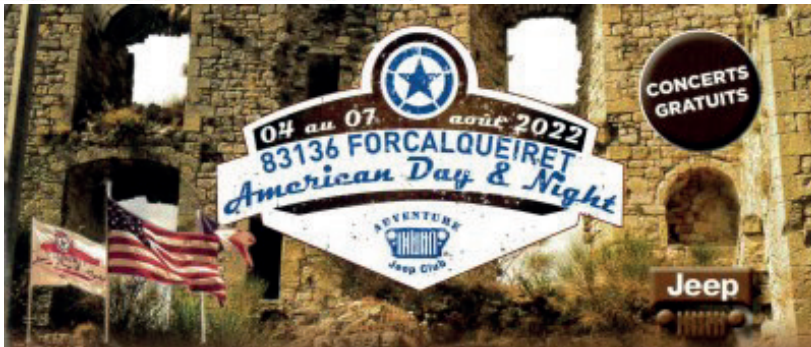
RESERVATION EN MAIRIE AVANT LE 13 AOÛT

Thé dansant Forcalqueiret
Animation musicale: Destination music

24 septembre 14h

organisé par le CCAS

Inscription en Mairie 5€
*Une boisson chaude vous sera offerte.
Vente de gâteaux et boissons sur place.*



DU JEUDI AU SAMEDI
ROAD BOOK - ZONES DE FRANCHISSEMENT
EXPOSITION VÉHICULES, MOTOS US ET MILITAIRES
CAMP MILITAIRE, BAPTÊME DE JEEP SUR ZONES À 18H
VINTAGE MARKET DE 10H À 23H

NOUVELLES ANIMATIONS

Jeudi 04 août - 21H
ALEX MASON

Vendredi 05 août
18H/20H - MARINA MOVE ET SON BIG BANG

21H/00H - ELOYSE EN CONCERT

VINTAGE MARKET DE 10H À 23H

ROAD BOOK SAINT-TROPEZ GORDES - CASSIS LAC DE SAINTE-CROIX TOURTOUR

ZONES DE FRANCHISSEMENT
▲ FAGILE
▲ MOYEN
▲ DIFFICILE

EXPOSITION DE VÉHICULES ET MOTOS US

BAPTÊME DE JEEP SUR ZONES 18H

Samedi 06 août
18H/20H
FIVE ROCKS EN CONCERT

21H - FUZZ TOP The real tribute to ZZ TOP
Show 100% ZZ TOP avec le hot rod Ford 1933 Eliminator

Dimanche 07 août
VINTAGE MARKET DE 10H À 18H
PARADE DES JEEP DÉGUISÉES, VÉHICULES ET MOTOS US
DÉPART À 10H DE FORCALQUEIRET
CONCOURS PIN-UP DE 10 À 12H

REMISE DES PRIX À 12H TRIAL, PARADE ET PIN-UP

14H/17H
NEW TURN ROCK BAND EN CONCERT



Le bar des chasseurs a fait peau neuve
Avec les beaux jours sa terrasse est un endroit sympathique pour se rafraichir
De fréquentes animations vous sont proposées



Snack Le Ti Bouchon, vous prendrez plaisir à venir déguster sur place, sandwiches, salades ou encore tapas à l'ombre des beaux platanes et à côté de la fontaine qui coule en donnant un côté fraîcheur et calme à cette jolie Place Edgard Blanc !



Chaque vendredi matin, venez profiter de votre marché
Vos commerçants vous y accueillent avec le sourire et la bonne humeur.
Les produits locaux sont au RDV



Avec ses 20 ânes, **Pilou est un paysan boulanger**, il cultive dans la vallée de l'issole un blé Bio. Grâce à ces graines ,qui sont moulues sur meule de pierre, il façonne un pain de qualité gustative et nutritive qu'il vend dans son fournil chemin Pont Vieux, 83136 Forcalqueiret le mardi et le vendredi, ainsi que sur le marché.

Le Conseil Municipal



Gilbert BRINGANT - Maire
(Affaires scolaires)

Majorité municipale 100% Forcalqueiret



Thierry ALLAIN
1er adjoint
Personnel
Commande publique
RDV samedi 9h à 12h



David PERRIN
2ème adjoint
Finances
Sur RDV



Nattacha MIRALLES
3ème adjoint
Fêtes et Cérémonies
Environnement —
Sports — Sur RDV



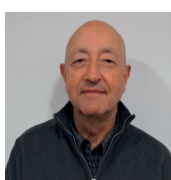
Manuel MOUTTET
4ème adjoint
Scs Techniques
Patrimoine
Sur RDV



Séverine LAHERTE
5ème adjoint
Social—CCAS
Sur RDV



Thierry CONSTANT
Conseiller Municipal
Délégué
Urbanisme
Sur RDV



Richard Martinez
Conseiller Municipal
Délégué
Sécurité
Sur RDV



Christelle MOSTACCI



Chadia PICHON



Emilie JANEY



Juan CORONADO



Laetitia HARDY
Sur RDV le mardi matin



Valery VAN GORKUM



Florie PABOIS



Jacques DORVAUX



Laetitia GARCIA



Virginie DARDINIER

Forcalqueiret partageons demain



Pierre GAUTIER



Sylvie MARION



Roger TOURREL

Rassemblement pour Forcalqueiret



Jacques DANVY

Forcalqueiret l'équipe pour un nouveau départ



Dorella BAVAN

Etat civil

Information : « concernant la publication des avis de naissances et de décès, il appartient aux maires du lieu naissance ou de décès de procéder à leur transmission. Si la publication est susceptible de paraître en retard, nous nous en excusons auprès des familles »

Naissances

28/06/2021 : LEBLANC GOTTA Loan
04/07/2021 : BOULANGER Jean
22/07/2021 : LAGARDE Noah
14/08/2021 : GANNEAU Gianni
15/08/2021 : BUNEL Angelina
15/08/2021 : GARCIN Mathéo
21/08/2021 : MENICUCCI Lyano
25/08/2021 : VACHERIE Lucas
24/09/2021 : RENOUIARD NOGATCHEVSKY Helena
24/09/2021 : ZATTERA Giulia
25/09/2021 : CARROI Juliette
01/10/2021 : ALVES DE JESUS Chloé
02/10/2021 : FERRERO SANCHEZ Tom
12/10/2021 : VESCOVI Mathys
04/11/2021 : BOUREAU Giulya
11/11/2021 : DUMONT BELTRAN Y AVILA Lyvio
11/11/2021 : VILLALTA Sandro
24/11/2021 : SANCHEZ Tony
27/11/2021 : BOYER Valentin
27/11/2021 : MONNIER GIACALONE Maxyne
29/11/2021 : BALHAN Lorys
01/12/2021 : BIEL Liam
25/12/2021 : BELKHACHINE Kenzo
21/01/2022 : BRAUER GEORGES Valentin
26/01/2022 : MENINI Néva
29/01/2022 : CLERGET Lévanha
07/02/2022 : SAUNOIS FASSIER Juliann
14/02/2022 : TOLLU Naëlle
15/02/2022 : JUIN Evan
15/02/2022 : LE CANN Bianca
25/02/2022 : GOMIS Rayane
28/02/2022 : RUISI Giulia
10/03/2022 : MORATO Catalina
15/03/2022 : SENES RIBET Ghjuvanni
23/03/2022 : DETTORI Thaïs
08/04/2022 : MICHEL Li-lybelle
27/04/2022 : SERRE Alba
04/05/2022 : LANGLOIS Éléana
17/05/2022 : PELLEGRINI Mylann
24/05/2022 : JULIEN Elena

Mariages

01/07/2021 : GRAS Pierre & GARREAU Aurélie
15/07/2021 : BUISINE Jonathan & PENNAMEN Elodie
23/07/2021 : RANDON Guilhem & PASCAL Elodie
29/07/2021 : TOZZI Rémi & CARTINI Olivia
14/08/2021 : MORA Serge & LÉVÉQUE Sophie
14/08/2021 : BRIDOUX Rémy & GANI Emilie
04/09/2021 : MASTROIANNI Francesco & POLY Emilienne
11/09/2021 : KLEINPETER Yves & TEURKIA Oriane
30/10/2021 : VAN GORKUM Erick & MEGIER Isabelle
11/12/2021 BONNEVILLE Guy & OUDIN Yveline
18/12/2021 : LANGLOIS Sébastien & TOMASINI Magali
23/04/2022 : MARCHISIO Jérémy & ECHE-LARD Elisa
30/04/2022 : FISCHER Matthieu & AGOSTINHO Alexandra
14/05/2022 : CASCINO Fabrice & DA SILVA MACIEL DO AMARAL Ana

Décès

14/06/2021 : PERNOUD Jean-Claude
23/06/2021 : DESSE Eliane
Epouse SCHMIDT
29/06/2021 : DECAVELE Simon
10/07/2021 : GENTE Andréane
03/08/2021 : JEANNELLE Jean-Luc
16/08/2021 : BARBARINO Assuntina
Veuve ROTONDA-RO
31/08/2021 : FOUQUERAY Alain
14/09/2021 : CAUWET Marie
Epouse CANOVA
19/09/2021 : KOWALSKI Marie-Françoise
Epouse KOZAN
02/10/2021 : BEAUPUY Denis
05/10/2021 : SANCHIS Marcel
14/10/2021 : SCHMECHTIG Gérard
30/10/2021 : GOSSE
30/10/2021 : GOSSE Christophe
23/11/2021 : FAVERJON Jeannine
Veuve BREUIL
08/12/2021 : CANNAMELA Norbert
30/12/2021 : GUYOT Eliane
Veuve PODEVINS
19/01/2022 : RIFF Maurice
28/01/2022 : PIERRE Philippe
19/02/2022 : CHAMPOURLIER Guy
05/03/2022 : CAMARASA Charles
06/04/2022 : GLANDUS Frédéric
12/04/2022 : GUIGNARD Alain
18/04/2022 : SCHMIDT Vincent
18/04/2022 : NATTA Ginette
Veuve PHILIP
18/05/2022 : FALIGOT DE LA BOUVRIE Eric

TRIBUNE LIBRE – Expression des élus non-membres de la majorité du conseil municipal

**Groupe Forcalqueiret partageons demain— Pierre Gautier — Sylvie Marion Ogeda — Roger Tourrel —
Conseillers municipaux (2522 caractères)**

Notre village qui, grâce au travail incessant du maire, est devenu la risée du Var, vient de s'enorgueillir d'un nouveau titre de gloire. En effet le 5 mai, le maire (G. Bringant), le 1er adjoint (T. Allain) et un conseiller municipal (T. Constant) ont été condamné par le tribunal correctionnel de Draguignan pour « prise illégale d'intérêt ». Du jamais vu dans le var ! Et après ils viennent donner des leçons ! On pourrait penser que l'honneur leur aurait ordonné de démissionner mais non ! L'honneur est-il une denrée rare ? Mais, démissionner pour mettre qui à la place ? M. David Perrin? Ce serait tomber de Charybde en Scylla ! En effet, M. Perrin vient de commettre son troisième budget aussi « amusant » que les précédents. En effet celui-ci prévoit un déficit de 1013 656 € ! Vous avez bien lu : plus d'un million d'euros de déficit ! Cela ça montre une chose : le budget c'est n'importe quoi ! C'est quand même inquiétant. M. Perrin et le maire le prouvent d'ailleurs de manière magistrale lors du conseil municipal du 14 avril et du vote des comptes de l'année 2021. Les chiffres présentés par M. Perrin sont tout simplement faux ! Les additions sont fausses, les chiffres erronés etc. Du travail bâclé. Pourtant le conseil municipal va voter ça sans se poser aucune question ! Et, M. Perrin, sans que le maire y trouve à redire, explique que « ce sont ses services qui se sont trompés » ! On se demande bien qui sont « ses services » d'ailleurs. Mais en tout cas lui n'y est pour rien ! C'est plus facile de remettre la faute sur les fonctionnaires. Les employés de mairie apprécieront. Le maire aurait pu défendre son personnel, mais non, silence radio. Après l'on s'étonnera que lesdits employés aient créé un syndicat. Du jamais vu non plus à Forcalqueiret ! On s'étonne d'ailleurs qu'il n'y ait pas déjà de mouvement social. La gestion du personnel est aussi intéressante en soi: 17% du personnel a quitté la mairie depuis deux ans ! une fuite sans précédent. Courant janvier un employé a été embauché au services techniques et courant mai il en a été nommé responsable. Il y avait déjà un responsable ? Qu'à cela ne tienne, on le déclassé, il devient adjoint, son adjoint devient simple employé et le tour est joué. On leur reproche quoi ? Fallait-il laisser la place ? Mystère, mais la rapidité de la promotion dans notre village force le respect... Revenons au budget et à la capacité d'autofinancement à travers l'épargne de la commune (c'est ce qui nous permet de financer nos investissements) en 2018 elle était de + 388 787€, en 2019, de + 118 799, et puis MM Bringant et Perrin arrivent ... en 2020 MOINS 280 999 € ! et en 2021, MOINS 364 € ... bravo.

Ce qui reste le plus étonnant, c'est la passivité des conseillers municipaux. Ils n'interviennent jamais, ne posent ni ne se posent aucune question se contentant juste de voter comme leur dit le maire, même à partir de documents faux. Peut-être est-il venu le temps qu'ils s'interrogent ?

Et n'oubliez pas de nous suivre sur Facebook : la Gazette de Forcalqueiret !

Groupe Rassemblement pour Forcalqueiret (1067 caractères)

Jacques DANVY Conseiller municipal—Conseiller départemental du Var

J'ai toujours soutenu les actions de la majorité en place et continuerai à le faire tant qu'elle prendra de bonnes décisions. Mais force est de constater que le terme « déception » est celui le plus employé par les Forcalqueirois quand ils nous parlent des actions municipales menées par la majorité depuis maintenant deux ans, soit déjà un tiers du mandat. La 1ère pierre de la nouvelle école n'a toujours pas été posée. Le cabinet médical a fermé définitivement malgré les actions menées afin de le maintenir. Après des effets d'annonce et des subventions plus que généreuses accordées à une association, rien ou presque n'a été fait pour notre château. Passons sur l'engagement non tenu de baisser les frais de personnel quoi que puissent en dire certains élus. Certes, quelques réalisations, parfois utiles, ont vu le jour, mais étaient-elles prioritaires ? Car les Forcalqueirois restent surtout dans l'attente de la réalisation des grands projets annoncés lors de la campagne électorale. Espérons que la majorité s'en souvienne. Il ne reste que peu de temps.

Groupe Forcalqueiret l'équipe pour un nouveau départ (1067 caractères)

Dorella BAVAN Conseiller municipal

Tribune non reçue



Yoan Laurito
La station météo de Forcalqueiret est opérationnelle, Pour vous en direct, chaque jour ! Sur le site facebook et internet de la commune



PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR FORCALQUEIRET



LE DÉPARTEMENT

Hôtel Départemental des Expositions du Var

MOMIES
LES CHEMINS DE L'ÉTERNITÉ



10 JUIN > 25 SEPTEMBRE 2022 DRAGUIGNAN
hdevar.fr



Numéros utiles

MAIRIE DE FORCALQUEIRET

27 av Frédéric Mistral 83136 – Forcalqueiret

Accueil : 04 98 05 13 99

Prendre RDV avec un élu :
secretariat-maire@forcalqueiret.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi – Jeudi – Vendredi :

8h – 12h et 13h30 – 17h15

Mercredi : 8h – 12h

Site officiel : www.forcalqueiret.fr

Facebook : Commune de Forcalqueiret

Affaires scolaires : 04 89 11 04 17 / 06 18 28 46 19

Bibliothèque/Médiathèque : 04 98 05 13 99

C.C.A.S. : 04 98 05 13 19

Comptabilité : 04 98 05 20 73

Etat-civil/élections/cimetière : 04 98 05 25 75

Urbanisme : 04 98 05 23 24

Services techniques : 04 94 72 26 25

Service d'intervention rapide : 06 30 55 96 58

Groupe Scolaire :

Ecole maternelle : 04 98 05 23 23

Ecole élémentaire : 04 98 05 23 20

Crèche : 04 22 54 21 85

SIVED : 04 98 05 23 53—**Encombrants** 04 94 80 47 45

Police municipale : 04 89 11 04 18—06 08 70 03 28 et 06 80 66 44 92

CCFF Urgences : 06 31 78 95 01 - 06 31 78 88 24

Gendarmerie : 04 98 05 22 70 ou le 17

Pompier : 18

SAMU : 15

Urgences mobiles : 112

Enfants maltraités : 119

PHARMACIE de GARDE : Consulter les coordonnées sur la vitrine de la pharmacie

De nuit, vous rendre à la gendarmerie la plus proche muni d'une ordonnance médicale



INFO PUBLICATION

Directeur de la publication, Gilbert Bringant

Rédaction : Les élus de la majorité municipale

Réalisation : Service Communication

Impression :



Distribution : M. DEKHILI

www.forcalqueiret.fr